

**DECISION N° 2016-192**  
**portant nomination et délégation de signature de Madame Gwennaëlle Brilhault**  
**en qualité de cheffe du service des enquêtes et des sondages**

La directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, et notamment son article 9 ;

Vu le décret du 31 décembre 2015 portant nomination de Madame Magda TOMASINI en qualité de directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

**DECIDE**

**Article 1er :** Madame Gwennaëlle Brilhault, administratrice hors classe, est nommée cheffe du service des enquêtes et des sondages.

**Article 2 :** Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Gwennaëlle Brilhault, à l'effet de signer au nom de la directrice de l'Ined, tous actes ou documents, à l'exception des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la signature de l'acte.

**Article 3 :** La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2016 ; elle sera notifiée à l'intéressée et sera publiée sur le site institutionnel de l'Ined.

**Article 4 :** Toute délégation de signature relative à cette fonction et antérieure à la présente décision est réputée caduque.

Signature du délégataire  
Le

Gwennaëlle Brilhault

Fait à Paris, le  
La directrice de l'Ined,

Magda TOMASINI